

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 10. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAYAL-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Juillet 1881.

Chronique générale.

Le Sénat a voté presque sans débats les dix-sept premiers articles du projet de loi sur la liberté de la presse. L'article 14, relatif aux annonces judiciaires, a été retiré.

M. l'évêque d'Angers a énergiquement combattu la mesquine économie, faite dans le budget de l'instruction publique, du traitement de 4,000 fr. de l'aumônier de l'École normale supérieure.

Le général Saussier part pour l'Algérie; mais M. Albert Grévy y reste.

Ce n'est point ce qu'attendait le public, qui ne comprendra jamais ces deux autorités rivales et qui sent venir les conflits.

entrée à Alger, M. Albert Grévy aurait dû faire sa sortie.

Mais M. Jules, qui est un bon frère, n'entend pas sacrifier M. Albert, qui, à son tour, ne veut pas lâcher un traitement de 180,000 francs par an.

On dit que le général Saussier est investi d'attributions spéciales, c'est-à-dire de pouvoirs assez étendus pour être le maître. Nous l'attendons à l'exercice de ses droits.

L'ordre vient d'être donné à quatre des 4^e bataillons de la garnison de Paris de se tenir prêts à partir.

Ces bataillons appartiennent aux 41^e, 63^e, 64^e et 77^e régiments d'infanterie.

Une lettre d'Alger, en date du 3 juillet, adressée par un officier supérieur à un de ses camarades de la garnison de Paris, annonce que si, d'ici peu de jours, le gouverneur général civil ne se retire pas, il y aura un tel soulèvement contre lui, dans toute la population, que le frère du Président de la République ne sera plus en sûreté, même dans son palais.

Plusieurs journaux algériens publient une protestation des habitants d'Alger contre le maintien de M. Albert Grévy au gouvernement général civil.

Ces journaux n'ont pas été distribués en France.

La joie de la presse étrangère nous montre ce que nos voisins jaloux attendent de l'insurrection algérienne.

Le Daily-Telegraph envisage une expédition contre Tripoli comme très-probable. Il annonce que, dès le début, l'Angleterre protestera, mais qu'elle sortira de sa réserve si l'Egypte était menacée.

La Pall Mall Gazette, raisonnant dans la même hypothèse, annonce aussi une protestation de l'Angleterre et de l'Italie, mais elle demande que le Foreign-Office prenne l'initiative de proposer une conférence pour régler la question et mettre opposition à nos entreprises.

Voici, du reste, un passage de l'article de la Pall Mall Gazette:

Si la France envahit Tripoli, elle envahit la Turquie. Elle n'a jamais reconnu Tunis comme partie intégrante de la Turquie, mais elle reconnaît que Tripoli est une partie des possessions du Sultan.

Si l'on permet à la France d'envahir Tripoli, quelle objection pourrait-on faire à une invasion de l'Arménie ou à un mouvement de l'Autriche vers Salonique?

Il n'est pas à désirer qu'il s'établisse un précédent de spoliation du territoire turc, sous le simple prétexte que quelques puissances auraient refusé d'opposer leur veto aux desseins de la France.

Il est si avantageux pour l'Allemagne d'encourager la France à s'enfoncer plus avant dans la conquête africaine, que l'on peut, avec quelque certitude, prévoir qu'elle refusera de s'unir aux autres puissances pour s'opposer à une marche de la France sur Tripoli.

On peut affirmer que si la France a vraiment résolu de déclarer la guerre à la Turquie, elle n'a pas pris cette résolution sans s'être préalablement entendue avec le prince de Bismark.

Le chancelier aurait dit, il y a quelque temps,

qu'il voudrait donner plus que Tunis à la France, s'il pouvait de cette façon acquérir son amitié et détourner ses pensées du Rhin. Si donc la France songe sérieusement au démembrement de l'empire ottoman, il n'est pas probable que l'Europe s'unisse pour l'arrêter.

Dans le cas où la Porte ferait de la résistance, elle courrait à l'effondrement, et le démembrement de l'empire ottoman ne s'accomplirait pas pacifiquement.

L'invasion de Tripoli peut précipiter cette catastrophe, et la France se sera embarquée dans une entreprise d'où elle ne pourra guère sortir. Il est vrai, par conséquent, que l'Angleterre et les autres puissances envisagent les événements qui peuvent se dérouler en Orient et qu'elles déterminent à quel point leurs intérêts rendront leur intervention nécessaire.

Ce que la feuille de Londres dit de M. de Bismark est vrai; nous l'avons dit nous-même jadis en parlant des encouragements que prodiguait la presse allemande à notre expédition de Tunis. M. de Bismark veut nous engager dans ce guépier africain pour nous brouiller à jamais avec Londres et avec Rome.

Cela est si vrai que la Gazette nationale de Berlin, annonce que la Porte est incitée à une attitude hostile par lord Dufferin lui-même, ambassadeur britannique à Constantinople, qui s'entend parfaitement avec la Russie.

La feuille berlinoise ne révèle ce fait que pour accentuer l'opposition de la Grande-Bretagne et marquer son hostilité contre la France.

Encore une fois, avec la politique républicaine, nous n'avons que des adversaires et pas un seul allié. M. de Bismark a réussi dans tous ses plans. Nos ministres eux-mêmes, avec leur sot aveuglement, se sont empressés de lui faire la main.

On rit à Berlin, pendant que l'Angleterre, l'Italie et la Turquie sont aux aguets pour savoir ce que nous allons entreprendre, prêtes à profiter de la moindre faute.

Ce serait la dernière des folies de songer

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Il fut d'abord d'une maladresse extrême, se donnant beaucoup de mal pour arriver à un résultat médiocre; ses compagnons raillaient son incapacité, il n'y prit pas garde; à la fin de la semaine, le salaire qu'il toucha fut bien peu de chose, il ne l'emporta pas moins avec une profonde satisfaction.

Peu à peu il se forma à ce rude labeur, ses mains s'y endurcirent et perdirent leur gaucherie; il parvint à accomplir sa tâche comme les autres; les railleries cessèrent, on avait appris son histoire et l'on traitait avec des égards respectueux ce gentilhomme qui n'avait pas considéré comme au-dessous de lui cet humble métier.

Le vieillard l'encourageait et ne négligeait rien pour lui adoucir les épreuves de sa vie nouvelle, il mettait une intelligente délicatesse à lui rendre plus faciles ses rapports avec des compagnons souvent grossiers et brutaux.

Henri ne se plaignait jamais, aucun travail ne le rebutait; le soir, épuisé de fatigue, il jouissait d'un bon sommeil non interrompu; il avait même re-

trouvé sa gaieté; à l'école du travail, ce grand consolateur, il se reprit à aimer la vie, il devint content de lui-même et des autres, disposé à tout envisager sous un aspect plus riant, plus aimable.

Ses facultés qui étaient sur le point de s'atrophier et de s'engourdir se réveillèrent, la jeunesse renaissait en lui.

Affable et complaisant à l'égard de ses compagnons, exempt de morgue et de vanité, il resta cependant gentilhomme dans sa profession d'ouvrier.

Le dimanche il aimait à quitter son costume de travail, et, sous ses habits de bon goût, on retrouvait l'homme du monde.

Alors il prenait plaisir à se promener avec son père; ils visitaient les musées, les monuments intéressants ou bien faisaient des excursions dans les environs de Paris.

Un jour il fut appelé chez l'entrepreneur qui était chargé de la construction.

C'était un homme fort riche qui était venu dans la capitale en sabots et qui, à force de travail et de persévérance, était arrivé à prendre une place importante dans l'industrie contemporaine.

Il avait les manières rudes, mais on le disait bon et surtout juste; grand travailleur lui-même, il était sans pitié pour les paresseux; tirant des conclusions peut-être exagérées de son propre exemple, il prétendait que chacun pouvait arriver,

pourvu qu'il fût armé d'une forte volonté, et il ajoutait qu'en cherchant bien, on trouverait toujours ou presque toujours un vice derrière une misère.

Je ne discute pas sa théorie; je crois cependant que la plupart des cas lui donneraient raison.

Henri le trouva dans son cabinet, ses larges mains appuyées sur son bureau; il avait une figure un peu dure, dépourvue de distinction, mais très-intelligente; il examina attentivement le jeune homme.

— Monsieur le baron d'Albeval, dit-il, je sais votre histoire, on vous a chaudement recommandé à moi; mais à cause même de l'enthousiasme avec lequel on m'a fait votre éloge, je me suis tenu en défiance, je vous ai beaucoup étudié, sans que vous vous en doutiez, et je crois bien vous connaître. J'ai la prétention de bien rarement me tromper quand je porte un jugement sur quelqu'un, et c'est parce que mon appréciation est toute en votre faveur que j'ai pris la liberté de vous mander ici.

Des imbéciles peuvent considérer le métier auquel vous consacrez votre temps comme une déchéance.

À mes yeux vous avez considérablement grandi; ceux qui ont le courage de prendre la résolution que vous avez prise sont rares dans le monde.

Vous avez fait preuve d'un courage que je tiens en haute estime; mais je crois que vous pou-

vez en trouver un meilleur emploi et pour moi et pour vous-même.

Il serait fâcheux que vous restiez dans une situation où vous ne pouvez arriver plus haut; la plume, j'en suis sûr, conviendrait mieux à votre main que la truelle; je vous offre une place dans mes bureaux; mais entendons-nous bien; il ne s'agit pas du travail routinier d'un expéditionnaire; je veux que vous examiniez les pièces que l'on vous confiera, vous les étudiez, vous ferez vos observations; vous pourrez voir faux, commettre des erreurs, mais d'après votre travail je jugerai de vos aptitudes et je vous aiderai à vous préparer un avenir dont vous n'avez pas à vous plaindre.

Henri accepta avec reconnaissance.

Mon père l'attendait à l'issue de sa visite, et ne parut pas surpris du résultat; il voulut fêter cet événement par un petit extra, et je ne répondrais pas qu'il n'ait un peu oublié ce jour-là l'extrême sobriété qui lui était habituelle.

— Mon garçon, dit-il au dessert, car Henri qui l'aimait comme un père l'avait forcé à le tutoyer, tu as le pied à l'étrier, c'est à toi de le pousser maintenant; je ne te conseille pas d'être intrigant, tu ne saurais l'être, mais il faut être entreprenant et aller de l'avant. On répète que les places manquent aux hommes, il serait plus vrai de dire que les hommes manquent aux places; il y en a une à prendre pour toi, ne la laisse pas échapper.

à une action dans le Tripolitain quand nous n'avons pas encore dompté l'insurrection en Algérie, et quand nous sommes entourés sur nos frontières de jalousies, de méfiances qui peuvent se changer demain en hostilité directe.

Une dépêche de Cetta, 14 juillet, annonce que la gara des marchandises du chemin de fer du Midi est en flammes depuis une heure du matin.

Les pertes sont considérables. Il n'y a pas d'accident à déplorer.

EN AFRIQUE.

Tunis, 10 juillet.

Le Maltais arrêté et qu'on supposait être l'assassin du capitaine Mattei a pu, dit-on, établir un alibi.

On assure qu'un individu incarcéré par ordre du consul d'Angleterre connaît le véritable coupable.

Les Arabes campés devant Sfax peuvent être évalués à 40,000 hommes.

Le Temps a reçu ce télégramme de Tunis :

« Les nouvelles de Sfax sur le bombardement disent que les indigènes sont vivement impressionnés en voyant leur grande mosquée complètement ruinée. Ils comptent que le Prophète préserverait son temple des bombes des infidèles. Les habitants sont terrifiés de la puissance de nos canons tirant à si grande distance.

» Ils sont disposés à se rendre, mais les tribus des Hamema, des Géla, des Benizid, ayant en tête, et comme chef de la révolte, Ali-ben-Halifa, veulent résister. C'est pourquoi il y a nécessité pour nos troupes de ne débarquer qu'en nombre suffisant. Nous ne pouvons recevoir de télégrammes à cause de la rupture du fil.

» J'ai envoyé parmi les tribus de l'intérieur un courrier indigène qui me rapporte que les villes de cette région sont tranquilles, même Kairouan; mais la campagne et même les alentours de Tunis ne sont pas sûrs. On rencontre des groupes de maraudeurs qui pillent, qui volent et assassinent.

» Mon courrier, qui se nomme Mohamed-ben-Resguayla, a été jusque chez les Souessi. Il a vu leur caïd Ben-Sultan, qui a été obligé de se réfugier à Kairouan.

» Le chef de la révolution Ali-ben-Khalifa-en-Nefetti a envoyé demander au caïd Ben-Sultan de se joindre à lui et de marcher avec les tribus insurgées contre le Bey et les Français. Il lui annonçait que, s'il n'y consentait pas, il enverrait contre lui 500 cavaliers qui l'enlèveraient, lui couperaient la tête, pilleraient les douars de sa tribu et enlèveraient les troupeaux et les femmes. Une fraction de la tribu est allée rejoindre Ben-Khalifa à Sfax, mais Saïd s'est réfugié à Kairouan.

» Parmi les troupes du Bey de Tunis, le bruit court que plusieurs de leurs hommes seraient morts de soif à Sfax. Cette nouvelle produit un très-mauvais effet parmi les soldats tunisiens, qui sont démoralisés

et qui attendent le moment favorable pour désertir. Plusieurs rejoindront les insurgés.

» Nous ne pouvons compter sur des troupes semblables qui ne sont qu'un embarras pour nous. Que le gouvernement envoie des navires, très-bien; mais il devrait envoyer aussi des troupes de débarquement.

Le Temps a reçu de son correspondant spécial la dépêche suivante :

Oran, 10 juillet.

D'après les informations que j'ai recueillies à mon arrivée ici, la ligne de protection du Tell est formée par cinq colonnes de onze à douze cents hommes chacune, placées la première à Ras-el-Ma, à 45 kilomètres sud-ouest de Daya, la seconde à Sfid. On en a détaché une compagnie de zouaves postée à Marhoum. Ce détachement va être renforcé par un bataillon et un escadron.

La troisième colonne est à Géryville, la quatrième à Frenda; la cinquième a pris position à l'est de Frenda.

La colonne de Frenda n'est pas complètement organisée; elle comprend seulement deux escadrons et une compagnie.

Les chaleurs excessives ne permettent guère aux colonnes de battre le pays. La ligne à surveiller est très-étendue; aussi craint-on que, malgré les dispositions prises, Bou-Amena ne se glisse avec deux ou trois cents cavaliers à travers le cordon de troupes et ne tente un nouveau ravitaillement dont il paraît qu'il a un besoin urgent.

Les contingents dont il dispose, bien que relativement faibles, ne trouveraient point, paraît-il, à vivre dans le Sud, où la sécheresse a amené la famine.

Les derniers rapports élèvent ses forces au chiffre (probablement trop faible) de 3,000 hommes, dont 1,200 cavaliers fournis en majorité par les Trafis, auxquels se seraient jointes trois fractions des Laghounat-Ksel (une fraction de ces derniers a été raziée dernièrement par l'aga Sghraoul).

Jusqu'à présent, les Rilla (tribu fellienne) ne sont pas sortis de l'obéissance.

Un bataillon de zouaves a été envoyé chez eux et a parcouru leur territoire, pour les maintenir dans la soumission. L'envoi de ce bataillon a fait croire à leur soulèvement, qui a été faussement annoncé.

Si-Sliman-ben-Kaddour, qui s'est échappé de Mequinez, se trouve dans la partie soumise des Amian, où il cherche des adhérents chez les Ouled-Cheik-Garb du Maroc. Si-Allal, leur cheik, est sollicité par Bou-Amena de se joindre à lui.

L'insurrection deviendrait redoutable si Bou-Amena parvenait à un accord avec Si-Sliman-ben-Kaddour et si Allal. Ces deux grands chefs sont jaloux de la supériorité que veut prendre Bou-Amena, qu'ils considèrent comme un simple agitateur.

Pendant que durent ces négociations, qui, en cas de succès, doivent permettre à Bou-Amena une action offensive contre le Tell, ce dernier épuise les approvisionnements qu'il avait réunis.

Il cherche à se ravitailler, par l'intermédiaire des tribus soumises qui, sans prendre

ses goûts.

Ce fut au moment où Henri venait de remplacer les rudes labours de l'ouvrier pour des occupations plus fructueuses que la nouvelle de ma condamnation leur arriva.

Mon ancien ami, toujours indulgent pour moi, chercha à fléchir le courroux de mon père, et à plaider en ma faveur les circonstances atténuantes; mais le vieillard lui défendit dans les termes les plus formels de ne jamais prononcer le nom de celui qui avait déshonoré ses cheveux blancs.

Il fit plus, il lui arracha la promesse de ne pas m'écrire, de ne pas chercher à me voir.

(A suivre.) Louis COLLAS.

Maximes et Pensées.

Rien de plus dangereux que l'ennemi qu'on ne soupçonne pas. ROJAS.

Il y a des sottises bien habillées, comme il y a des sots très-bien vêtus. CHAMFORT.

Celui qui vit sans envie et sans convoitise peut aspirer à tout. CONFUCIUS.

Lorsqu'il s'agit du salut de la patrie, ne consultez pas, exposez la vie. CONFUCIUS.

Ceux qui n'ont d'esprit que pour être méchants ne conçoivent pas que l'on puisse être bon sans être bête. SAINT-MARTIN.

les armes contre nous, sont par fanatisme ses alliés secrets.

Aussi l'autorité surveille les achats que ces tribus, dont les silos sont vides, viennent faire sur les marchés d'El-Aricha, de Tiarret et autres.

Elle les limite et exige que les grains achetés soient placés dans des silos dont elle indique l'emplacement.

Il ressort de toutes ces informations que l'insurrection, depuis très-longtemps préparée, a éclaté prématurément, à la suite de l'assassinat du lieutenant Weinbrenner, le 19 avril, comme en 1864, à la suite de la destruction de la colonne Beauprêtre.

Une lettre de Bou-Amena, reçue par le général Détrie, et transmise au gouverneur, propose l'échange des prisonniers. Bou-Amena propose de livrer chacun des nôtres contre dix des siens. Le gouvernement semblerait plus disposé à chercher à obtenir la remise des prisonniers moyennant une rançon.

Sept d'entre eux ont déjà été remis ainsi. Il en reste une vingtaine que Amena retient encore.

La réunion du conseil général, convoqué extraordinairement pour statuer sur l'état de la province, promet d'être intéressante. On dit ici qu'il y sera produit des lettres et des dépêches qui justifieraient pleinement le gouverneur et rejetteraient toutes les responsabilités sur le ministre de la guerre.

La situation de M. Grévy depuis la nomination du général Saussier est vivement commentée par l'opinion publique, qui réclame qu'on mette fin à la situation actuelle.

Tunis, 11 juillet.

Le général Logerot est arrivé aujourd'hui à la Goulette. Il va prendre probablement le commandement de toutes les troupes en Tunisie. On se félicite ici du choix de ce général, que l'on considère comme capable de mener rapidement à bien cette nouvelle campagne.

Le bateau arrivé hier de Sfax nous apprend que la ville a été entièrement bombardée, et que l'on attend de nouvelles troupes pour donner l'assaut.

Les Arabes de Sfax avaient construit sur la plage, avec des sacs de sable et de l'alfa, des retranchements derrière lesquels ils avaient installé plusieurs canons de gros calibre, d'où ils essayaient de risquer à la canonnade française.

Ces retranchements ont été bouleversés et les pièces démontées.

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché n'est pas exempt de préoccupations politiques. On constate ainsi qu'il s'est produit à la Banque de nouvelles sorties d'or. On cotait samedi sur le 5 0/0 119.50, sur l'amortissable ancien 87.45 et sur le nouveau 86.65; sur l'italien, 92.15. Le Turc était faible aux environs de 16.

L'action de la Banque de France a été rejetée à 5.460. On est revenu à 5.610. L'action du Crédit foncier, coupon complémentaire détaché, est à 1,725 et 1,735; les opérations de la Société conservent une grande activité. On estime que le dividende de cet exercice ne sera pas bien éloigné de 50 fr. Le Crédit foncier emploie très-fructueusement ses réserves et ses dépôts. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est au-dessus de 700. Ce titre ne peut pas être affecté par les événements d'Algérie.

On a continué à demander sur le marché officiel, à 675, des actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie. Les tendances sont excellentes.

La Banque de Paris est à 1,300. Les actions du Crédit général français sont à 827.50 à terme et à 838.75 au comptant. Cet écart prouve que ce titre est surtout recherché par les capitaux pour des placements définitifs. Dès que le marché aura repris son allure ordinaire, il est probable qu'on doit s'attendre à une hausse vive et rapide.

Le Crédit mobilier a eu de bons achats, en particulier au comptant.

La Banque nationale est à 740, coupon détaché. On sait que cette Société, de concert avec la Banque commerciale et industrielle, émet en ce moment 10 séries de 30,000 obligations du Crédit foncier maritime de France. Ces obligations de 100 fr., rapportant 5 fr. d'intérêt annuel, sont remboursables en 60 ans à 120 fr. C'est là un placement de premier ordre. Ces obligations sont, en effet, créées en représentation des prêts hypothécaires faits en vertu de la loi de 1874 sur l'hypothèque maritime.

La Société nouvelle offre 50,000 obligations du Crédit maritime au prix de 445 fr.; ces obligations représentent un placement de 5,60 0/0.

L'épargne adopte les actions de la Société générale de Laiterie. Ce titre correspond à une entreprise qui a presque un caractère d'utilité publique à Paris. Les recettes ont, dès le début, été fort brillantes; à tous égards, c'est un succès.

La Compagnie nationale des Mines est entrée toute de suite dans sa période de production. Les résultats obtenus dans l'Isère et Saône-et-Loire et dans la vallée d'Aoste sont hautement satisfaisants. Les titres sont l'objet de demandes continues.

Mardi dernier a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du Crédit de France. Le président du

conseil a prononcé une allocution qui a été fort applaudie. L'assemblée a constaté la sincérité des versements constituant l'augmentation du capital social. Elle a décidé que les actions nouvelles seraient remises au porteur. On se rapproche des cours de 750.

L'action de Suez est à 1,770 et 1,780.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les officiers ayant pris part au carrousel de Tours sont rentrés hier à Saumur, ainsi que tout le personnel indispensable pour ces exercices, cavaliers de manège et cavaliers de remonte.

Les chevaux sont également rentrés hier dans leurs écuries. Un certain nombre a été conduit à l'infirmerie.

Le matériel revient aujourd'hui en petite vitesse par l'un des trains ordinaires.

Ce matin, un grand nombre de nos concitoyens, profitant du train de plaisir, sont partis pour Paris. Il y avait encombrement à la gare.

D'après les dispositions arrêtées par le ministre, pour l'exécution du service postal et télégraphique le 14 juillet, rien ne sera changé ce jour-là à la marche des courriers, les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours, mais aucun courrier arrivant après midi ne sera mis en distribution et les guichets du service postal seront fermés au public après midi.

Le service télégraphique sera assuré dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés.

M^r Grolleau, évêque d'Evreux, est dans notre ville depuis dimanche soir et est descendu dans son ancienne cure de Saint-Pierre, chez M. l'abbé Mérit.

Sa Grandeur reste parmi nous toute la semaine pour prêcher une retraite aux Dames de la Miséricorde qui s'empressent à la chapelle Saint-Jean pour recevoir de nouveau les conseils et les pieuses exhortations de leur ancien directeur.

D'après le jugement du tribunal de la Seine sur l'affaire des chemins de fer de la Vendée, dont nous avons donné hier le texte, c'est une somme totale de près de onze millions qui va tomber dans les caisses des obligataires de la Vendée.

Le 77^e en Tunisie.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Les événements en Algérie et en Tunisie se précipitent, et la situation continue à s'aggraver. Ordre vient d'être donné pour le départ de nouveaux contingents. Un certain nombre de 4^e bataillons, au nombre desquels celui du 77 qui est en dépôt à Paris, sont désignés pour se rendre sur le sol africain.

» De plus, un ordre télégraphique arrivé à Angers samedi soir prescrit l'envoi de 15 hommes par compagnie pour renforcer le 4^e bataillon. Ces troupes, qui quittent Angers aujourd'hui mardi, sont dirigées sur Lyon où elles doivent rejoindre le bataillon à son passage.

D'après le Patriote, et si les renseignements qui lui parviennent sont exacts, « chaque régiment du 9^e corps d'armée fournirait un bataillon de marche, qui serait envoyé en Tunisie pour assurer la possession de Sfax. »

Le Carrousel de l'Ecole de Saumur A TOURS.

Nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Longtemps avant l'heure fixée pour l'ouverture du Carrousel, l'enceinte était complètement remplie. Beaucoup de personnes n'ont pu y trouver place.

» Dans la grande tribune, aux premiers rangs, on remarquait M. le général de Gallifet et MM. les conseillers municipaux accompagnés de leurs familles. Dans l'assistance se trouvaient beaucoup de personnes qui ne sont pas de notre ville.

» Les spectateurs occupant les estrades qui n'étaient pas surmontées d'une couverture ont subi les ardeurs d'un soleil trop intense avec un courage qui allait jusqu'à l'héroïsme. Menacés de passer à l'état de personnes cuites, ils jetaient, de temps à autre, un coup d'œil d'envie vers les tribunes couvertes.

tes où l'on jouissait d'une température tout à fait aristocratique, et ils regrettaient fort à fait cette circonstance on n'eût pas appliqué en cette circonstance les principes d'égalité tant pronés par les farceurs de l'ordre soi-disant libéral.

» Pourquoi en effet, en prévision de l'ardeur du soleil, n'avait-on pas fait couvrir de toiles toutes les tribunes? Est-ce que le diable qui paie 20 sous d'entrée n'est pas aussi sensible à la chaleur que celui qui paie 10 fr.? On pouvait facilement contenir tout le monde, la location des toiles nécessaires pour former une couverture ne pouvant constituer une charge bien lourde pour la caisse municipale.

» A trois heures 1/2, les exercices d'équitation ont commencé. Ils étaient dirigés par M. Piélu, lieutenant-colonel, instructeur en chef de l'École de Saumur.

» Nous n'entrerons pas dans le détail d'exécution des diverses parties du programme. Nous dirons seulement que tous les exercices ont admirablement réussi, et que tout s'est passé sans le moindre accident. Courses de bagues, courses des têtes, saut des chevaux, quadrilles, travail au galop et saut des haies ont vivement intéressé les spectateurs. Plus de cent officiers ont pris part à ce brillant Carrousel qui s'est terminé à six heures, par la distribution des récompenses.

» M. Levillain, lieutenant au 8^e hussards, a obtenu le 4^e prix dans la course des têtes. Le 3^e prix a été décerné à M. Pressoir, officier-élève à Saumur. Nous n'avons pas encore le nom de l'officier qui a remporté le 2^e prix dans cette course.

» M. de Gonnevill, officier-élève, a obtenu le 1^{er} prix dans la course de bagues; M. Pressoir, le second.

De son côté, l'Indépendant d'Indre-et-Loire s'exprime ainsi :

« Beaucoup de monde hier à l'hippodrome du Morier. Les exercices de MM. les officiers de l'École de Saumur ont été, comme on s'y attendait, parfaitement réussis. L'habile lieutenant-colonel instructeur a dirigé avec un savoir consommé les divers exercices qui ont émerveillé les spectateurs. M. le général de Galliffet à plusieurs reprises s'est montré satisfait, ce qui ne lui arrive pas souvent.

» Pour ce qui regarde le programme imposé à MM. les officiers, tout a parfaitement marché. Nous n'en dirons pas autant de l'administration municipale, et certainement M. Léger, le secrétaire de la Mairie, sera de notre avis, si nous disons que des épithètes malsonnantes et peu bienveillantes pour ses patrons lui ont été cornées aux oreilles.

» Arrivé vers une heure et demie, M. Léger s'est multiplié pour bien faire marcher les choses; mais, malheureusement, la vente des billets n'a pu commencer qu'à 3 heures 1/4, malgré l'avis de M. le Maire qui prévenait le public que des billets seraient à sa disposition à 2 heures précises.

» Les vendeurs n'arrivent à leur maisonnette que vers 3 heures 1/4, un peu avant l'entrée des écuyers qui a eu lieu à 3 h. 1/2.

» Beaucoup de monde, ayons-nous dit, mais la recette a-t-elle été abondante? Nous ne le pensons pas, si nous en jugeons par les nombreuses cartes de faveur qui ont été distribuées maladroitement, car nous avons vu telle dame, assise à nos côtés, qui en possédait une dizaine... Elle attendait des clients... disait-elle; c'est le mot dont elle s'est servie; les clients ne vinrent pas et les billets sont restés. Des billets de tribunes, s'il vous plaît... On gaspille, pendant que de pauvres ouvriers, stationnaires autour de l'hippodrome, cherchaient à voir, par les fentes des planches mal jointes, ce qui se passait dans l'enceinte. Ne vous fâchez pas, ouvriers, c'est vous qui paierez encore, et vous ne direz rien. En somme, bonne journée pour les amateurs de voltige, mais peu fructueuse, sans doute, pour la caisse municipale.

Par décret du Président de la République, en date du 24 juin 1884, M. Isidore Thuillier a été nommé notaire à Beaupreau (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Dessus, démissionnaire en sa faveur.

M. Thuillier a prêté serment devant le tribunal civil de Cholet, jeudi dernier, 7 juillet.

Par décret de M. le Président de la République en date du 18 juin dernier, M. Paul Royer a été nommé notaire à Montmorillon (Vienne), en remplacement de M. Garaud

Laforie, son beau-père, démissionnaire en sa faveur.

En cette qualité, M. Royer a prêté serment devant le tribunal de Montmorillon, hier lundi, 11 juillet.

ANGERS.

A propos de la proclamation, aussi ronflante que peu véridique, que M. le maire d'Angers vient de publier à l'occasion du 14 juillet, on fait la remarque suivante :

Un ministre, qui ne se trompe pas, a dit, l'an dernier, que le département de Maine-et-Loire est « exceptionnellement » opposé à la République.

Un maire, qui ne se trompe pas, dit aujourd'hui que, « depuis vingt ans la ville d'Angers n'a manqué, en aucune circonstance, de manifester hautement ses convictions républicaines. »

Il en faut conclure que la ville d'Angers n'est pas dans le département de Maine-et-Loire.

N'importe! M. Jules Guillon sera décoré... (Union de l'Ouest.)

Grève des maçons. — La corporation des maçons et tailleurs de pierre d'Angers s'est réunie dimanche en assemblée générale et a décidé à l'unanimité de suspendre tous les travaux à partir d'hier 14 juillet.

LONGUE.

Sous ce titre : « On demande un maire », on lit dans l'Union de l'Ouest d'Angers :

« Longué, commune importante de Maine-et-Loire, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Baugé, compte près de 5,000 habitants et 23 conseillers municipaux.

» Depuis quatre ans, elle n'a pas d'administration, c'est-à-dire pas de maire. Pour des causes plus ou moins connues et diversement appréciées, le maire, à cette époque, avait donné sa démission. Les deux adjoints étaient restés à leur poste, mais pour un temps très-court, espéraient-ils, car ils ne voulaient être maire ni l'un ni l'autre.

» Le premier adjoint était le premier conseiller municipal inscrit au tableau. Dès lors, il était obligé, au moins momentanément et pour les affaires courantes, d'accepter la signature; ce qu'il a fait consciencieusement pendant trois ans, tout en protestant qu'il ne voulait ni le titre ni la charge de maire. Pourquoi n'a-t-on pas cherché, dès le commencement, à constituer une administration? Mystère.

» Arrivent les dernières élections municipales. Le premier adjoint se trouve encore en tête de la liste. Tout aussitôt, protestations de sa part et refus réitéré d'accepter les fonctions de maire. M. le sous-préfet de Baugé, ne sachant à quel saint se vouer, s'adresse à l'ancien maire démissionnaire, lequel répond formellement qu'il n'accepte pas. On passe outre, et un beau matin l'Officiel apporte sa nomination et celle de deux adjoints. Le jour de l'installation arrive. Au moment où le premier conseiller inscrit au tableau veut installer le nouveau maire, celui-ci et les deux adjoints nommés déposent sur le bureau leur démission par écrit.

» Voilà donc la commune de Longué revenue de force au premier inscrit au tableau, qui du coup déclare qu'après le 13 juin il ne signera plus rien, et qu'on ait à pourvoir enfin, non pas à son remplacement comme maire puisqu'il ne l'est pas, mais à la nomination d'un maire réel et définitif.

» Ici la situation se complique. Pendant tout ce temps, à Longué comme à Angers, comme à Paris, on vit, les gens naissent, se marient et meurent. Après le 13 juin, un brave homme veut prendre femme. Il va à la mairie: rien, pas de maire, pas d'adjoints, pas de premier conseiller, rien. Le voilà fort empêché! Quoi! en l'an de grâce 1884, à la veille de la Saint-Jean, un couple ayant hâte de s'unir pour toujours, et pressé, vu les travaux des champs, etc., etc., n'en peut venir à cette louable fin, parce que Longué n'a pas de municipalité! Vous voyez d'ici le tableau: un futur époux furieux, une future épouse dépitée, et tout cela par la faute de M. Constans, par la faute de M. le préfet de Maine-et-Loire, qui ne peuvent trouver dans le conseil municipal trois hommes, à la fois de leur goût et du goût des habitants.

» Comment est-il donc composé, ce conseil? Mon Dieu, pas plus mal qu'ailleurs. On peut le diviser ainsi: des gens qui ne peuvent être maires; d'autres qui se sentiraient eux-mêmes mal à l'aise à un poste pour lequel ils ont conscience de n'être point faits; d'autres enfin qu'on ne choisira pas pour le quart d'heure, par crainte de s'éloigner trop des idées qui tiennent présentement le haut du pavé. En trois mots: des impossibles, des incapables, des gens peu agréables. Que le conseil municipal de Longué ne nous en veuille pas de cette classification, on peut la faire de tous les conseils municipaux de France, et il a, sur beaucoup d'entre eux, cet avantage que le bon élément y domine dans une très-respectable mesure. A vrai dire, le gouvernement ne semble pas s'en douter, parce que c'est précisément là l'élément qui lui est antipathique; mais que Longué s'en console. Bon gré mal gré, il lui faudra bien une administration municipale régulière, et tôt ou tard ministre et préfet devront la prendre dans le bon coin, pour qu'elle soit acceptable et pour qu'elle dure.

» P.-S. — Le futur en peine a fini par se marier. Il a découvert au milieu de ses champs un brave conseiller (le deuxième au tableau) qui a bien voulu compatir à ses tourments et qui a lu aux époux les fameux articles du Code. Seulement il a juré qu'on ne l'y prendrait plus. Une fois passé... et puis les foins sont là qui réclament tout son temps.

TOURS.

Voici le programme de la fête du 14 juillet, publié par les journaux de Tours :

» A 10 heures, mariage de M^{lle} Sachet, rosière.

» A midi, revue des troupes de la garnison et des compagnies de sapeurs-pompiers de Tours et de Saint-Symphorien, sur les boulevards Heurteloup et Béranger.

» A 4 heures, ascension aérostatique par M. Durauf, place du Musée.

» A 8 heures 1/2, éclairage à la lumière électrique. Représentation au théâtre de l'Exposition.

» Illumination des boulevards et de la rue Royale.

» Concours d'illuminations.

NANTES.

Il paraît que, bien décidément, dit l'Union bretonne, nous aurons, le 14 juillet, une promenade « laïque et obligatoire » aussi complète qu'on la pourra faire.

Toutes les corporations d'ouvriers y sont convoquées par ordre impératif, et l'on raconte même à ce sujet des choses qui prèteraient beaucoup à rire si, au fond, elles n'étaient très-menaçantes.

On dit que la plupart des manifestants seront munis de drapeaux. Les comités en ont fait des provisions énormes, afin d'en pouvoir distribuer aussi libéralement que possible.

On se rendra, comme l'an dernier, à la préfecture.

Faits divers.

On demande souvent ce que c'est que l'alfa, dont l'insurrection algérienne entrave en ce moment l'exploitation.

Alfa est le nom arabe de la stipe très-tenace graminée qui couvre dans la Barbarie, l'Espagne et le Portugal, de vastes étendues de pays, et qui sert à la fabrication de la pâte à papier, des cordages, des tapis, etc. On l'appelle aussi sparte, d'où le mot sparterie.

En Algérie, il y a d'immenses espaces sur les hauts plateaux couverts de cette plante; la Compagnie Franco-Algérienne a une concession, d'une étendue de trois cent mille hectares, un chemin de fer de 250 kilomètres, et à Aris-el-Hadjar, à 40 kilomètres sud de Saïda, une usine pour presser l'alfa en balles, usine ayant cinq cents chevaux vapeur.

C'est l'Angleterre qui consomme le plus d'alfa.

On vient d'expérimenter, dans une des écoles de natation de Berlin, un nouvel appareil de sauvetage qui est peut-être d'un effet infailible et qui prend si peu de place qu'on peut le porter facilement sur soi. C'est une tunique en soie à laquelle sont adaptées

trois poches en caoutchouc: une de chaque côté et une dans le dos.

Un jeune homme, qui n'avait pas la moindre notion de la natation, fut jeté à l'eau, revêtu de cette tunique; aussitôt le mélange chimique contenu dans les poches passa à l'état de gaz et forma trois vessies suffisamment gonflées pour soutenir hors de l'eau le jeune homme, dont la tête reposait commodément sur la vessie du dos. La quantité du gaz est telle que, pendant deux jours, les vessies restent suffisamment gonflées.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Géroline. — Bulletin, par X. Dachsères. — Théâtres, par Damon. — Le grand télescope équatorial, par L. Herbaut. — Juillet, par X. Dachsères. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Les bâtiments de la nouvelle école de médecine, par R. Bryon. — Vue de Prague, par A. Brunet. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (fin). — Le Polyphème, par H. Vernoy. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny.

GRAVURES : Les curieux, sur les buttes Montmartre, observant la comète. — Le grand télescope équatorial de l'observatoire de Greenwich. — Juillet. — M. Deschanel, sénateur inamovible. — Salon de 1881 : L'Amour filial, groupe par M. Alfred Boucher (Prix du Salon). — Paris : les bâtiments de la nouvelle École de médecine. — Vues de Prague. — Revue comique du mois, par Druver (douze gravures). — Un nouveau bateau-torpille : Le Polyphème (deux gravures). — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 10 juillet 1881.

Versements de 200 déposants (44 nouveaux), 30,267 fr. 22 c.

Remboursements, 9,347 fr. 48 c.

Théâtre de Saumur.

Mercredi 13 juillet 1881.

Une seule représentation extraordinaire donnée par la troupe complète du théâtre royal des Galeries Saint-Hubert, de Bruxelles, avec le concours de M^{lle} MARIE-LAURE, du théâtre de la Porte-Saint-Martin, de Paris; M^{lle} CROSIER, du théâtre de l'Odéon; M^{lle} GÉNAT, du Vaudeville; M^{lle} C. Derval, des Folies-Dramatiques; M^{lle} Gérard et France et M. Garrand, de l'Ambigu.

NANA.

Pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. W. Busnach, tiré du roman d'Emile Zola.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand Rue, n^o 55, à Saumur.

PARTS DE FONDATEURS

DE LA

BANQUE NATIONALE

Société anonyme

Capital : Trente millions de francs

11, RUE LE PELETIER, 11

PARIS

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Exercice 1879..... 20 francs.

(Exercice de cinq mois seulement)

Exercice 1880..... 20 francs.

Sommes portées aux Réserves et Amortissements pour l'exercice 1880 :

5,562,887 francs, représentant 46 fr. 50 par Part.

Cours actuels : 300 fr. environ.

MM. A. LAN et C^{ie}, banquiers à Saumur, 18, rue Beaupréaire,

Envoient gratuitement tous documents.

L'EAU DE L'ÉCHELLE, hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abréger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-BOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, moelle, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Curé N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Curé N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.

Curé N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-

chissant aux personnes les plus âgées. — CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Brsson, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limitée), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	—	—
8 15 —	—	—	—
11 25 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	—
1 17 soir.	4 51 —	—	—
4 55 —	—	—	—
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	—

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 55 matin.	—
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	—
12 15 soir.	3 50 —	4 38 —	—
6 45 —	10 47 —	11 30 —	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 45	»	»	Comptoir d'escompte	1095	»	»	C. gén. Transatlantique	598 75	»	1 25
3 % amortissable	87	»	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1700	»	15
3 % amortissable nouveau	86 10	»	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1700	»	30	Société autrichienne	765	»	5
4 1/2 %	114 90	»	20	Obligations foncières 1877	363	»	1	OBLIGATIONS.			
5 %	119 10	»	10	Obligations communales 1879	455	»	50	Est	387	»	»
Obligations du Trésor	520	»	2	Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	»	1 50	Midi	391	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	510	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	785	»	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	435	»	»	Crédit mobilier	720	»	2 50	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	»	1	Est	800	»	»	Ouest	388 50	»	»
— 1865, 4 %	526	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1730	»	20	Paris-Lyon-Méditerranée	391	»	»
— 1869, 3 %	406	»	3	Midi	1210	»	40	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1871, 3 %	395	»	1	Nord	1950	»	40	Paris-Bourbonnais	388	»	»
— 1875, 4 %	516 75	»	25	Orléans	1350	»	1	Canal de Suez	569 75	»	»
— 1876, 4 %	513	»	2	Ouest	860	»	10				
Banque de France	5625	»	25	Compagnie parisienne du Gaz	1530	»	15				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(arrêt à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(arrêt à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 14 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

A CÉDER DE SUITE UN MAGASIN

D'Épicerie, Mercerie et Rouennerie. Situé au Chapeau. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT, JOLIE MAISON BOURGEOISE AVEC JARDIN, Sise à Saint-Florent.

Composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier : quatre grandes pièces, deux petites, plus une cuisine, vastes greniers au deuxième étage. S'adresser à M. RODDE. (423)

A LOUER Pour entrer en jouissance de suite, LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir, Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION, Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE de détail demande une caissière. — Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

Café BARLERIN hygiénique de café et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

AUX AMATEURS

DE CHAMPIGNONS

Pour 1 fr. 20 en timbres ou en mandat-poste, adressés à M. Paul Plédran, imprimeur à Nantes, on reçoit franco, par le retour du courrier, le livre ayant pour titre : *Moyen de faire pousser les Champignons en abondance, dans sa cave ou son grenier, sans le secours de personne.*

L'époque où nous sommes, étant la plus propice à cette délicate et intéressante culture, nous engageons les amateurs, s'ils ne veulent pas être privés de leur mets favori, à ne mettre aucun retard à la demande de ce traité, œuvre de M. Boutard, champignoniste pratique très-expérimenté.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

L'ART DE SE BIEN PORTER

de Doct. J. CARNET, Rue Valois, 17, à Paris. — 1 vol. 2 fr. (timb.-poste) reçu franco.

Saumur, imprimerie de P. GODET.